

**RENSEIGNEMENTS UTILES**

Médecins			
Docteur AUFFRET		02.98.27.80.55	
Docteur GEZEGOU		02.98.27.92.55	
Docteur HAU MIOU FAH		02.98.27.91.35	
Permanence du samedi 3 novembre :			
Consultations assurées jusqu'à 19h00 par le Dr AUFFRET			
(urgences nuit, dimanche et jours fériés : appeler le 15)			
Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17			
Cross Corsen (secours maritime)			
Dentiste : Mme LARVOR		196	
Infirmiers :		02.98.27.92.23	
Cabinet infirmier, rue Château d'Eau	06.68.63.98.30 ou	02.98.27.98.30	
Cabinet infirmier, rue du Ch. Bossennec	02.98.73.17.84 ou	06.77.54.01.36	
(Frank CAPRIOLI-Laurie QUEFFELEC)			
Pharmacie : 1 quai Gustave Toudouze		02.98.27.90.78	
Ostéopathe D.O. : KERLIDOU Gilbert	02.98.27.88.83 ou	06.07.87.71.19	
Masseurs-Kinésithérapeutes			
QUEMENEUR P-Y et MARC E, rue du Château d'Eau		02.98.27.91.49	
RAVEZ P, place Saint Thomas	02.56.04.80.73 ou	06.82.99.86.16	
Diététicienne : DOUE Séverine	02.98.27.88.57 ou	06.65.42.85.89	
Magnétiseur : Christell, 11 rue de la Somme		06.71.37.37.00	
Centre de remise en forme : 11 rue de la Somme		06.34.98.56.16	
Presqu'île Home Service (service à la personne)		06.75.15.54.32	
Médiateur municipal : M. LE BRAS (sur rendez-vous)		02.98.27.91.74	
ULAMIR centre social intercom. Crozon - contact@ulamir.fr		02.98.27.01.68	
Assistante sociale : RdV au centre médico-social - Crozon		02.98.27.10.26	
Mairie : du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00		02.98.27.94.22	
accueil@mairie@camaretsurmer.fr - Site : camaret-sur-mer.com			
Bibliothèque Municipale St-Pol-Roux : ouverture mardi et		02.98.27.86.28	
jeudi : 10h-12h/16-18h - mercredi : 10h-12h/15-18h - samedi : 9h30-12h			
Capitainerie : quai Vauban / capitainerie.camaret@wanadoo.fr		02 9827 89 31	
Assainissement			
			Urgences contrôles
EHPAD : rue du Docteur Vourch		07.86.66.98.48	
Camping Municipal : rue du Grouannoc		02.98.27.83.79	
ALSH : rue Général Leclerc		02.98.27.91.31	
Garderie Municipale		02.98.81.45.18	
		02.98.27.91.48	
Restaurant Scolaire		02.98.27.81.83	
ADMR de Pen Hir aux Monts d'Arrée (service à la personne)		02.98.27.92.61	
Rue du 19 mars 1962 / admrcamaret@29.admr.org	ou	02.98.73.90.39	
Office de Tourisme : rue des 4 vents		02.98.27.93.60	
du lundi au samedi : 9h30-12h et 14h à 18h	fax :	02.98.27.87.22	
tourisme-camaretsurmer@comcom-crozon.bzh / www.crozon-tourisme.bzh			
Déchèterie de Navarrou : du lundi au samedi de 9h à 11h55		02.98.27.95.28	
et de 13h30 à 16h45 (sauf le mercredi)			
CPAM/sécurité sociale : au CDAS de Crozon tous les lundis, 9h-12h/ 13h30-16h30			
Presse : correspondants locaux		02.98.27.83.74	
Ouest-France : Gilles PAPE - gillespape@hotmail.com		06.33.96.29.32	
	Christine BRUERE - christinebruere@orange.fr	06.62.60.83.77	
Le Télégramme : Isabelle PIETRI - pietri.isabelle@gmail.com		06.71.15.39.82	
SPA - Crozon		07.85.03.60.74	

INFORMATIONS MUNICIPALES**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 OCTOBRE 2018 :****N° 18-70 | Règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC) :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

N° 18-71 | Règlement du service public d'assainissement collectif (AC) :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le règlement du service public d'assainissement collectif.

N° 18-72 | CAF : convention pour l'adhésion au service « aides financières d'action sociale » :

Le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère la convention n°182/2017 « aides financières d'action sociale » pour permettre aux directeurs d'ALSH de consulter ou déclarer les données liées aux activités prises en charge par la CAF.

N° 18-73 | Demandes de subvention de fonctionnement :

Sur proposition de la commission des Finances, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue des subventions comme suit : OCCE 29 Ecole Louise Michel : 1200 €, Collège Alain - Crozon : 90 €.

N° 18-74 | Remboursement aux agents des frais de timbres fiscaux pour le permis bateau

Sur proposition de la commission des Finances, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge les frais de timbres fiscaux lié à la formation de permis bateau de deux agents du port.

N° 18-75 | Modification du tableau des effectifs :

Monsieur le Maire dit qu'il convient de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} novembre 2018 : création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe / ouverture des postes de contractuels au préalable à l'embauche suivant tableau annexé. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, modifie le tableau des effectifs tel que présenté.

N° 18-76 | Décisions modificatives :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder aux virements de crédits suivants :

DM n°2 - budget du camping : Ajustement des crédits pour le reversement de la taxe de séjour et crédits complémentaires en fluides à concurrence de la redevance camping en recettes pour 11.200 €

DM n°1 - Budget communal : Ajustement de crédits en fonctionnement au chapitre 012 - charges de personnel +110.000 € ; virements de comptes à comptes, en investissement +30.000€ pour les travaux de la mairie provisoire, et inscription en dépenses et en recettes de 260.079 € pour la surélévation quai Kleber dans le cadre de la GEMAPI.

DM n°1 - Budget assainissement : Rajout du programme travaux d'assainissement « Garenne profonde » pour 85.320 €.

N° 18-77 | Compte-rendu des décisions budgétaires de crédits :

Le Conseil Municipal prend acte de la décision budgétaire de crédits du budget du camping : +800 € au compte 66111, intérêts, depuis le compte 022, dépenses imprévues.

N° 18-78 | Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au Maire :

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire suivant le tableau.

La commune recrute des agents recenseurs pour les mois de janvier / février 2019, faire acte de candidature.

AVIS AUX ASSOCIATIONS – FESTIVITES 2019 : Mme Sylvie Daniélou, adjointe des associations et M. Jean Suignard, adjoint au tourisme, vous invitent à une réunion le samedi 10 novembre 2018 à 10h00 à la salle Saint Ives afin d'élaborer le calendrier des festivités 2019.

CEREMONIE COMMÉMORATIVE DU 100^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 : La cérémonie débutera à 10h45 par un rassemblement devant le cimetière. Programme : dépôt de gerbe au monument aux morts - allocutions - suivi d'un pot de l'amitié servi à la salle Saint Ives. Les camarétois sont invités à venir nombreux.

MAISON DES JEUNES : La Maison des jeunes est ouverte pour les vacances de la Toussaint du mardi au samedi, de 13h30 à 18h30. **Tournoi de jeux vidéo** le vendredi 2 novembre / **Soirée Bowling** de Brest le vendredi 2 novembre en soirée. Le prix des activités sera défini en fonction du quotient familial : 10/12/15€. Le repas de la soirée Halloween est fixé à 4€/personne. Pour s'inscrire, il faut avoir 12 ans, remplir un dossier d'inscription et adhérer à la maison des jeunes : 10€.

CONTROLE DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS : La commune va procéder à compter du 29 octobre 2018 aux contrôles de tous les Assainissements Non Collectifs (ANC) de la commune. Sont concernées tous les ANC antérieurs à 2012, et les ANC contrôlés non conformes depuis 2012. Ce contrôle est **OBLIGATOIRE** (loi sur l'eau et des milieux aquatiques du 30 décembre 2006) et sera effectué par les 2 agents SPANC : Anne KERJEAN et Gaëtan TANIQU. Ce contrôle est à faire tous les 10 ans. Un courrier sera adressé aux propriétaires concernés pour prise de rendez-vous. **Vous souhaitez refaire votre ANC parce que vous n'êtes plus aux normes, dépêchez-vous ! L'éco Prêt à Taux Zéro (PTZ) prend fin au 31 décembre 2018.** Le PTZ n'est pas soumis à condition de ressources.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET ANIMATIONS SUR LA COMMUNE

BATTUE AUX RENARDS : **Dimanche 4 octobre** : battue aux renards et l'application du plan de chasse aux chevreuils est organisé sur la commune de Camaret. Le rendez-vous est fixé à 8h45 au terrain de pétanque de l'Armorique. Prévoir le matériel de sécurité : gilet, casquette orange fluo ainsi qu'une trompe de chasse. Toutes les autres chasses sont interdites ce jour-là.

APRES-MIDI « TAROT » : Après-midi « TAROT » le **samedi 10 novembre** au bar PMU « La Toulaine », 30 quai Toudouze à Camaret-sur-Mer. 4 fois 5 donnes - début des jeux à 14h30 - gratuit - ouvert à tous (un lot aux 5 premiers du classement général). Renseignements et inscriptions au 06.61.10.11.08 ou 02.98.27.43.08 ou au bar 02.98.27.93.05.

THE DANSANT : L'Association Bien être de la pointe organise un thé dansant le **dimanche 18 novembre**, de 14h à 18h, à la salle Saint Ives animé par Jean-Yves CAPITAINE. Entrée avec boisson chaude: 5 € adhérents et 7 € non adhérents (boissons et gâteaux en vente sur place). Renseignements : 06.13.60.34.01 / 06.16.36.19.21 - site en cours d'élaboration : www.bienetredelapointe.infini.fr

MARCHE DE NOEL : L'association familiale organise un marché de Noël le **dimanche 16 décembre**. Inscription le mardi, de 14h à 18h et le mercredi, de 14h à 17h, au bureau de l'association (face au U Express). Contact : 06.88.36.47.40.

LES RENDEZ-VOUS DU QUAI 2018 : L'association Le Sillon des Arts expose les œuvres de Gilbert LE NE jusqu'au 30 novembre au salon de thé Arnaud Bouguet, 5 quai Toudouze à Camaret-sur-Mer.

MESSES : Vendredi 2 : 18h à Crozon / Samedi 3 : 18h à Landevennec / Dimanche 4 : 9h30 à Roscanvel, 11h à Crozon

CINEMA ROCAMADOUR – CAMARET – salle classée Art et Essai

Ven 2, sam 3 à 17h **LA GRANDE AVENTURE DE NON-NON**
Ven 2, dim 4 à 20h45 **BOHEMIAN RHAPSODY - sortie nationale**
Sam 3 à 20h45 **LE GRAND BAIN**
Dim 4 à 17h **LE GRAND BAIN**
Lun 5 à 20h45 **NOS BATAILLES**
Mar 6 à 20h45 (en VO) **BOHEMIAN RHAPSODY - sortie nationale**



RECRUTEMENT ANIMATEURS : L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours entre le 22 décembre et le 3 janvier, rejoignez nos équipes d'animation ! 40 postes à pourvoir avec ou sans BAFA. Conditions : motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés / obligation de suivre une formation gratuite. Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier ou adresser un courrier (+CV) : Association EPAL 10 rue Nicéphore Niepce BP 40002 29801 Brest Cedex 09 / tél. 09.98.41.84.09.

PETITES ANNONCES : **A louer** appartement 3 pièces de 56m² au 2^{ème} étage du 5 rue Dixmude à Camaret à partir du 1^{er} décembre : grande pièce à vivre, cuisine équipée, 2 chambres avec grand placard-penderie, salle d'eau, wc séparé, chauffage électrique, loyer : 460€/mois, contact : 06.80.26.67.77 / **A louer** centre-ville de Camaret, près des commerces : T1bis (27m²) tout confort au rez-de-chaussée, séjour avec cuisine aménagée 2 plaques gaz et frigo, chambre, salle de bain avec wc, 325 €+charges, possibilité garage, libre, contact : 02.98.27.92.80, 06.60.72.59.52 ou 06.07.51.34.75 / **A louer** à Camaret-sur-Mer à 2 pas du port : appartement T2 de 30 m² : salon, chambre, cuisine équipée, salle de bains toilettes et lavabo, petits rangements, loyer 360€+20€ de charge, libre au 1er octobre, contact : 06.09.07.50.56 / **A louer** appartement T2 en duplex (40m²) à partir du 15 novembre 2018 comprenant séjour avec cuisine aménagée et équipée (four, frigo, congélateur, plaque au gaz), wc séparé, salle de bain avec douche et rangement, chambre mansardée, en plein centre de Camaret à 2 pas du port, des commerces et des plages, loyer : 390€+20€ de charges, tél. 06.80.68.86.40 / **A louer** à Lanvéoc appartement au 1^{er} étage vue sur mer, cuisine aménagée avec séjour, chambre exposée plein sud avec placard-penderie, wc, salle de bain avec placard, proximité commerces et école, tél. 06.68.68.74.29, 06.58.84.05.09 ou 09.50.43.28.67

« Violette », bichon de 15 ans, a disparu le mercredi 24 octobre dans l'après-midi au Kermeur. Si vous le trouvez, merci de contacter Mme NEZET au 02.98.27.92.42.